



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay - Tél : 04 71 07 20 80

A Paris à la découverte des institutions françaises avec les élèves de 5^{ème} 5 et de 5^{ème} 8

Le Puy-en-Velay, le 20 novembre 2024

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous venons vous communiquer aujourd'hui les informations nécessaires au bon déroulement de notre séjour à Paris avec vos enfants, ainsi que le programme. Plus de cent enfants étant inscrits, nous avons constitué deux groupes : les 5^{èmes} 5 et les 5^{èmes} 8 se rendront dans la capitale en car du lundi 16 décembre au mercredi 18 décembre ; les 5^{èmes} 6 et les 5^{èmes} 7 s'y déplaceront quant à eux du mercredi 18 décembre au vendredi 20 décembre.

Logement : Les élèves seront logés à l'Auberge de Jeunesse Hostel Hosho Paris Sud - Porte d'Italie.

Dans le sac de voyage, veuillez prévoir une trousse de toilette, des serviettes et gants de toilette, un pyjama, des sous – vêtements, des vêtements chauds pour les 3 jours : pantalon, pull ou sweat de rechange et un K-way ainsi que des baskets ou des chaussures de marche.

Santé : Nous ne sommes pas habilités à délivrer des médicaments. Si votre enfant suit un traitement, il doit bien évidemment l'apporter accompagné de l'ordonnance.

Nous vous conseillons aussi de glisser dans le sac, des médicaments de première utilité si votre enfant a l'habitude d'en prendre en cas de douleurs diverses (maux de tête, de ventre, mal des transports ...). Nous vous demandons aussi de remplir le coupon ci-dessous si votre enfant a un PAI ou un régime particulier.

Assurances : Les parents doivent vérifier qu'ils sont bien titulaires d'une assurance responsabilité civile.

Dans le cas contraire, contacter l'établissement.

Le prix de ce séjour s'élève à 230€. A l'inscription de votre enfant, nous vous avons demandé de verser trois chèques à l'ordre du Collège St Régis-St Michel : le 1^{er} chèque de 80€ encaissé en octobre ; le 2^{ème} chèque de 80€ encaissé en novembre ; le 3^{ème} chèque de 70€ sera encaissé en décembre (les familles peuvent indiquer au dos du chèque les dates d'encaissement à respecter). Merci aux familles de nous faire parvenir le solde du séjour dans la mesure où elle ne l'aurait pas encore fait.

Informations pratiques : pour le voyage, les élèves doivent apporter un petit sac à dos avec un pique – nique pour le mercredi midi, un goûter pour le mercredi après-midi. Ce sac restera dans la soute du car pendant tout le trajet car aucune nourriture ne doit rester dans le car. Pour la boisson, des bouteilles d'eau suffisent (merci d'éviter les boissons gazeuses).

Les accompagnateurs renseigneront le collège chaque jour sur le déroulement du séjour. Les nouvelles seront mises en ligne sur le site Internet du Collège, rubrique Vie au collège / Sorties et voyages / Les 5^{èmes} à Paris. Les professeurs disposeront du téléphone portable du collège qu'ils mettront à disposition des élèves qui souhaitent appeler leurs familles. Toutefois, les téléphones portables seront tolérés pour appeler les familles une fois par jour sur des créneaux définis en fonction des visites. Son utilisation ne peut se faire de façon anarchique : le respect strict de la charte d'utilisation des nouvelles technologies (Cf. Règlement intérieur) est exigé. En cas de manquement, l'élève s'expose à des sanctions et à la confiscation de son portable lors du séjour. Par ailleurs, en cas de problème de quelque nature qu'il soit, le premier réflexe de votre enfant doit être de prévenir sur place les adultes qui l'accompagnent. Nous gérerons au mieux la situation et ferons notre possible pour apporter la solution adéquate. Nous nous chargerons de vous prévenir immédiatement en cas de problème.

Les consoles de jeux, les portables, l'argent de poche, les appareils photos, tous les effets personnels sont sous la responsabilité de leur propriétaire durant la durée du séjour.

Consignes afin que ce séjour se déroule parfaitement bien :

Le comportement dans le car, dans le lieu d'hébergement et lors des visites doit être exemplaire.

Nous demandons aux élèves :

- de faire preuve de gentillesse ; d'être polis et obéissants ;
- de respecter les horaires et consignes ;
- de bannir de leur langage et de leur comportement toute vulgarité ;
- de participer au service sur le lieu d'hébergement et aux tâches communes à la vie du groupe ;
- d'avoir en toute circonstance une attitude positive pour tirer le meilleur de ce voyage culturel.

Tout débordement ou manquement sera très sévèrement sanctionné.

Programme :

- **Lundi 16 décembre 2024**

- . Rendez-vous à 4h30 à la Place Michelet devant le Cinédyke pour un départ à 5h en car
- . Prévoir un goûter pour le matin et l'après-midi ; un pique-nique pour le repas de midi
- . Arrivée à Paris vers 13h et installation à Hosho Hotel Porte d'Italie à Paris
- . Pour les visites, deux groupes seront constitués :

Groupe 1 :

- Début d'après-midi au Jardin des Tuileries
- 15h40, visite de l'Assemblée Nationale

Groupe 2 :

- 13h45 : visite guidée sur l'île de la Cité ; les abords de Notre Dame de Paris et la découverte Ste Chapelle

- . 20h : Diner à la Cité Internationale Universitaire de Paris (17 Bd Jourdan)

- **Mardi 17 décembre 2024**

- . Début de matinée au Jardin du Luxembourg
- . 9h50 : visite du Sénat pour le Groupe 1
- 10h10 : visite du Sénat pour le Groupe 2
- . Déjeuner au CROUS de Mabillon
- . Après-midi : les Champs Elysées, passage par la Place Beauvau et devant le Palais de l'Elysée
- . 16h30 : découverte de l'Arc de Triomphe
- . 17h30 : Participation au ravivage de la Flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe
- . 20h : Diner à la Cité Internationale Universitaire de Paris

- **Mercredi 18 décembre 2024**

- . Groupe 1 : à 9h45, visite guidée sur l'île de la Cité : les abords de Notre Dame de Paris et la découverte Ste Chapelle
- . Groupe 2 : 10h, visite de l'Assemblée Nationale
- . 12h : Déjeuner au CROUS de Mabillon
- . 14h : Bateau-mouche puis départ à 16h
- . Arrivée au Puy aux alentours de minuit

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

L'équipe pédagogique

✂-----

A RETOURNER AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE LUNDI 2 DECEMBRE 2024

Mme M. parents de en classe de

- Autorisons notre fils / fille à voyager en car pendant le séjour du 16 au 18 décembre 2024 à Paris
- Donnons l'autorisation de faire hospitaliser notre fils / fille..... en cas d'urgence lors du séjour à Paris du 16 au 18 décembre 2024

Nous précisons ci-après si notre enfant a un PAI, un traitement, des allergies ou un régime particulier (allergie ou intolérance alimentaire, pas de viande...) :

.....

A le Signature des Parents :

✂-----

A RETOURNER AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE LUNDI 2 DECEMBRE 2024

Je, soussigné (e) m'engage à :

- respecter toutes les consignes données par les accompagnateurs ;
- être poli, honnête et gentil ;
- supprimer de mon langage et de mon comportement toute vulgarité.

A le Signature de l'élève :